

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00225

Numéro SIREN : 817 778 707

Nom ou dénomination : A+ENERGIES FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2018 sous le numéro de dépôt 45

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

CABINET COMPTABLE DE LA VALLEE DE LA LYS

551 rue de Lille

59223 Roncq

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A+ENERGIES FRANCE

Numéro RCS : 817 778 707

Numéro Gestion : 2016B00225

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 14 rue du Vieux Faubourg

CS 30028

59042 Lille Cedex

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2016

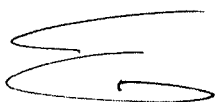
Durée de l'exercice : 13 mois

Comptes annuels déposé le : 18/12/2017

Sous le numéro : 45

Délivré à Lille Métropole le 2 janvier 2018

Le Greffier,



Néant	
-------	--

59000 LILLE

Numéro SIRET * 8 1 7 7 7 8 7 0 7 0 0 0 2 3

Durée de l'exercice précédent * | 0

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

CABINET COMPTABLE C. C. V. L.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6 Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 2 Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
Production vendue	biens			215		214		
	services *			217		218	239 845	
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	10 710	
Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230	22	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	250 577	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
Variation de stock (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	259	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	29 882	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	2 907	
Rémunérations du personnel *						250	159 654	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	43 856	
Dotations aux amortissements *						254		
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	3	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	236 561	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	14 016	
Produits financiers (III)						280		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges financières (V)						294	0	
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300	299	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	1 201	
BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	12 516	
- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	12 516	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles *						322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	1 201	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)			249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997
Entreprise nouvelles (44. sexties)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quidecies)	138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990	
en ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				5 710
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	8 007	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : Entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	8 007	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ՀԱՅԿԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅԱՆ
ՏՐԱՆՍԴԱԿՏԱԿԱՆ ԿԵՆՏՐՈՆ

ՀԱՅԿԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅԱՆ
ՏՐԱՆՍԴԱԿՏԱԿԱՆ ԿԵՆՏՐՈՆ

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A+ ENERGIES FRANCE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 307
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 520
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A+ENERGIES FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros
Siège social : 14, rue du Vieux faubourg CS 30028, 59042 LILLE CEDEX
817778707 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 12 516,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 516,24 euros
A la réserve légale	600,00 euros

Solde	11 916,24 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 11 916,24 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Makram JAOUANI

